

COMITE FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

COMITE FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE

12 novembre 2015 - 17h30

Cour d'appel – Salle Jean Vassogne

Palais de Justice de Paris – 4 Boulevard du Palais, 75001 Paris

L'Assemblée générale extraordinaire du Comité français de l'arbitrage a été ouverte par Me Carole Malinvaud, Présidente, sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation des nouveaux statuts du CFA
- 2) Questions diverses.

* *
*

1) NOUVEAUX STATUTS DU CFA

Me Jacques Pellerin, Vice-Président, prend la parole pour expliquer les changements, ajouts et améliorations apportés aux statuts du CFA.

Les personnes présentes à cette assemblée extraordinaire votent à bulletin secret à la fois pour eux-mêmes et pour les personnes qui leur ont donné pouvoir de voter pour eux.

Les délégations de pouvoir sont les suivantes :

12 pouvoirs remis à Me Malinvaud

4 au Professeur Ch. Jarrosson

2 à Me Ph. Leboulanger

1 à M. P. Matet

1 à Me Laurent Jaeger

2 à Mme L. Weiller

et 21 en blanc.

Nombre de votants : 43.

Les bulletins de vote sont dépouillés. Les résultats sont les suivants :
43 bulletins favorables à la rédaction des nouveaux statuts.

1^{er} Résolution – Présentation des nouveaux statuts du CFA

« L'Assemblée générale réunie extraordinairement approuve la rédaction des nouveaux statuts présentés par la Présidente du CFA et son vice-Président.

La résolution est adoptée à l'unanimité. »

2) QUESTIONS DIVERSES

Personne n'ayant de question à poser, la séance est levée.

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune question n'étant plus soumise à l'assemblée générale extraordinaire, la Présidente lève la séance à 18h30.



Carole MALINVAUD

La Présidente